

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

Seine-Maritime. Au collège, la gendarmerie expérimente le "permis cyber" avec les élèves de 5e

Célia Caradec

~3 minutes

Il existait déjà le permis internet, pour les écoliers de CM2. En Seine-Maritime, la gendarmerie nationale expérimente depuis quelques mois le permis cyber, pour les élèves un peu plus âgés.

"Cela s'adresse aux élèves de 5^e, qui sont plus matures que les primaires, mais sont encore à un âge où ils prennent bien en compte les conseils", souligne l'adjutant-chef Eric Dietrich, de la section d'appui numérique de Rouen.

La séance, qui s'appuie sur des cas réels, se décompose en trois temps : un quiz, une présentation et une mise en pratique sur la tablette numérique que les jeunes ont reçue du Conseil départemental à leur entrée au collège. *"L'objectif est de leur donner les clés pour avoir une hygiène numérique, ce qu'il faut faire et ne pas faire sur les réseaux sociaux, leur tablette, leur téléphone."* Logiciels illicites, vols de données personnelles ou des données bancaires des parents, photos compromettantes, harcèlement... Divers cas sont abordés.

Trente collèges sensibilisés cette année

La dernière phase du permis cyber se déroule façon jeu de rôle. Interpellé par un personnage virtuel sous forme de tchat, l'élève doit sélectionner la bonne attitude à adopter. *"Par exemple, là, une personne me dit qu'elle a reçu un mail de l'Assurance Maladie qui lui dit de remplir des renseignements. Mais je ne pense pas que l'Assurance Maladie demande les coordonnées bancaires ou les codes de cryptomonnaie !"*, pointe Valentin, élève du collège L'Oiseau Blanc à Criquetot-L'Esneval, sensibilisé jeudi 29 janvier. Si l'élève réussit à éviter les pièges, il reçoit un diplôme.

Le permis cyber en pratique à Criquetot L'Esneval

Après une expérimentation menée entre juin et octobre 2025, le permis cyber va peu à peu être déployé sur toute la Seine-Maritime, avec l'objectif de sensibiliser les classes de 5^e d'une trentaine de collèges publics d'ici la fin de l'année scolaire. D'autres départements se montrent déjà intéressés par ce dispositif, qui complète le programme "pHARe" de l'Education nationale, dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Pratique. Le 3018, accessible sept jours sur sept, de 9h à 23h, par téléphone ou par tchat sur 3018.fr et Messenger, est dédié aux jeunes victimes et aux témoins de harcèlement et de violences

numériques.